



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Convention de partenariat avec l'UGAP

Rapport n° CP/2015/623

Service gestionnaire :

Pôle aménagement du territoire

Résumé :

Le présent rapport propose la conclusion d'une nouvelle convention de partenariat avec l'UGAP. La convention de partenariat permet d'obtenir des conditions d'achats avantageuses en regard d'un engagement du Département quant au montant de ses achats auprès de cet organisme.

Dans le cadre de sa politique de rationalisation et des achats, le Département a décidé de renouveler la convention de partenariat avec l'UGAP afin de satisfaire une partie de ses besoins en véhicules, matériel médical, services mobilier et informatique.

Le présent partenariat, conclu pour une durée de 4 ans, permet au Département de bénéficier de conditions tarifaires minorées, par consolidation de ses besoins avec ceux de l'Eurométropole et ceux des pouvoirs adjudicateurs et des entités adjudicatrices qui décideront de s'associer au processus de rationalisation et ce dans un environnement juridique sécurisé.

La convention définit les modalités selon lesquelles l'UGAP intègre les besoins du Département dans les appels d'offres qu'elle met en place pour satisfaire communément leurs besoins, ainsi que la manière dont le Département satisfait ses besoins auprès de la centrale d'achat.

Elle précise la manière dont le Département peut faire bénéficier des offres ainsi constituées, les pouvoirs adjudicateurs et/ou entités adjudicatrices qu'il finance. Elle fixe les tarifications minimales applicables au dit partenariat.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention partenariale à intervenir avec l'Union des groupements d'achats publics (UGAP).

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention au nom du Département.

Strasbourg, le 16/11/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY